

Rapport annuel voté en plénière du 10 décembre 2014

L'agriculture familiale

Déclaration du groupe des entreprises

Chaque année, le rapport annuel sur l'état de la France est un exercice particulièrement délicat qui demande ouverture d'esprit, engagement voire ténacité. Une fois encore, nos travaux en section ont été riches et parfois difficiles.

Le groupe des entreprises salue l'engagement de la rapporteure. Son sens de l'écoute et sa capacité à faire la synthèse entre des intérêts parfois difficilement conciliables a porté ses fruits.

Il tient à souligner le caractère innovant de ce rapport annuel. Nous avons souhaité l'enrichir par deux focus : l'un sur les prélèvements obligatoires et l'autre sur le logement.

Le groupe des entreprises s'est montré particulièrement vigilant sur le « *focus consacré aux prélèvements obligatoires* ». En effet, nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises d'insister sur le ras-le-bol fiscal et le poids croissant de la fiscalité en France pour les ménages et les entreprises. La fiscalité est un levier clef de la compétitivité et de l'attractivité de la France. Sur certaines préconisations, nous aurions souhaité aller plus loin mais l'essentiel a été dit.

Pour le « *focus logement* », nous avons tenu à être force de propositions. Notre objectif : proposer un état des lieux au plus près de la réalité du terrain et mettre en lumière les attentes et besoins des français.

Autre élément novateur de ce rapport annuel 2014 : la contribution de la délégation à la prospective qui s'est penchée, avec une méthodologie rigoureuse, sur « *les évolutions du travail à moyen terme* ». Cet exercice, nous a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives tout en mettant en lumière le rôle « d'éclaireur » du CESE auprès des pouvoirs publics. Le groupe des entreprises est en effet convaincu que le CESE peut et doit contribuer efficacement au décryptage des mouvements profonds d'évolution de l'économie et de la société.

C'est pourquoi, le groupe des entreprises regrette que le rapport ne mette pas davantage en exergue la nécessité et l'urgence à réduire le déficit public par une plus grande maîtrise de la dépense publique. Selon nous, des réformes structurelles ambitieuses sont nécessaires pour renouer avec la croissance, l'emploi et préserver pour l'avenir les capacités d'investissements de l'État, des collectivités locales et des acteurs privés.

De ce point de vue, les préconisations contenues dans ce rapport annuel, même si elles manquent parfois d'audace, sont globalement acceptables et constituent des pistes d'action qui pourront être affinées à l'occasion d'autres rapports et avis du CESE.

Le groupe des entreprises approuve notamment le rapport en ce qu'il propose de dépasser le clivage traditionnel entre relance par l'offre ou par la demande. Il partage également la nécessité d'un État capable d'impulser et de soutenir l'innovation dans les secteurs privé et public et de mettre l'éducation/formation au cœur de ses priorités.

Le rapport recommande ainsi la mise en place de politiques publiques sécurisant les parcours professionnels et permettant de lutter efficacement contre le travail précaire. Pour autant, dans un marché du travail en pleine mutation, le groupe des entreprises rappelle que des évolutions des droits des salariés et du système de protection sociale seront incontournables pour maintenir notre compétitivité et renouer avec la création d'emploi.

Nous nous associons donc pleinement à la recommandation selon laquelle les entreprises jouent un rôle déterminant dans le retour de la croissance ce qui implique de soutenir efficacement leur capacité d'embauche et d'investissement tout en levant rapidement un certain nombre d'entraves (lourdeur/instabilité législative et réglementaire, charges croissantes, flexibilité du droit du travail...).

Pour toutes ces raisons, le groupe des entreprises a voté ce rapport.